



Artisans du Monde favorise dans ses projets pédagogiques :

- **Une pédagogie active et participative**, basée sur les représentations et les apports des participants, l'esprit critique, la réflexion, l'expérimentation.
- **Le partenariat** dans la construction et l'animation des actions éducatives.
- **L'évaluation de ses pratiques et de ses impacts.**

Artisans du Monde s'adresse à un public diversifié :

- **Public jeune** dans des milieux de l'éducation formelle ou informelle
- **Public adulte** dans le milieu professionnel (collectivités, comités d'entreprises...)
- **Public prescripteur et intermédiaire** : élus, journalistes, enseignants...
- **A tout-e citoyen-e** dans l'espace public.

L'éducation au commerce équitable s'inscrit dans une perspective de développement durable et permet d'investir différents champs thématiques : les droits humains, l'économie sociale et solidaire, la souveraineté alimentaire, le respect de l'environnement et de l'agriculture biologique et paysanne, la diversité culturelle, les biens-publics mondiaux, la démocratie, l'approche genre, la citoyenneté, etc.



WWW.ARTISANSDUMONDE.ORG



AGRÉÉ PAR
l'Éducation
Nationale



Référentiel éducation du mouvement Artisans du Monde

Adopté en Assemblée Générale de la Fédération Artisans du Monde

Juin 2015



Depuis 1974, par son ancrage dans le commerce équitable avec des centaines d'organisations de paysans et d'artisans dans le monde, **Artisans du Monde informe, sensibilise et éduque les citoyens** en s'appuyant sur les valeurs de solidarité, justice, égalité, équité, laïcité et sur le respect des droits humains et environnementaux.

L'éducation au commerce équitable est l'un des trois piliers d'action du mouvement Artisans du Monde, indissociable des activités de vente et de plaidoyer, dont la finalité est de **construire d'autres échanges mettant au centre les droits économiques, sociaux, culturels, environnementaux (DESCE), pour aller vers un monde plus juste et plus humain.**

Charte Artisans du Monde

» Ce référentiel éducation a valeur de référence pour les acteurs de l'éducation du mouvement Artisans du monde. Il donne les grandes orientations de la démarche éducative d'Artisans du Monde en s'appuyant sur deux documents :

- **La Charte d'Artisans du Monde**¹, votée en 2014.
- **Le Charte de l'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) d'EDUCASOL**, votée en 2015².

L'éducation au commerce équitable s'inscrit historiquement dans **l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI)**, mais également dans les courants éducatifs suivants :

- **L'éducation populaire**, telle que présentée dans la Charte de l'éducation populaire (Artisans du Monde est à ce titre agréée comme association de jeunesse et d'éducation populaire³);
- **L'éducation au développement durable**, telle que décrite dans le bulletin officiel de l'Education Nationale (Artisans du Monde est à ce titre agréée comme association complémentaire de l'enseignement public⁴);
- **L'éducation à une économie sociale et solidaire**⁵.



L'éducation au commerce équitable vue et pratiquée par le mouvement Artisans du Monde, répond aux objectifs suivants :

- **Déconstruire les stéréotypes** et lutter contre toute forme de discrimination.
- **Favoriser l'esprit critique** des citoyens, principalement sur le système économique mondial.
- **Comprendre le fonctionnement du commerce mondial** et ses impacts, tant économiques que sociaux, culturels, environnementaux et géopolitiques.
- **Découvrir le fonctionnement du commerce équitable**, dans ses dimensions commerciales, éducatives et politiques et ses impacts.
- **Faire prendre conscience du pouvoir d'action des citoyens, consommateurs, élus, professionnels, militants...** pour inventer et mettre en œuvre tout type d'alternative au système économique dominant.

L'éducation au commerce équitable est un processus qui vise des changements à long terme. Elle s'appuie sur les démarches éducatives suivantes :

- **Donner accès à une information de qualité**, répondant au Code de conduite européen sur les messages et les images véhiculées⁶, notamment concernant nos partenaires en Afrique, Amérique latine, Asie et Moyen-Orient.
- **Mener des actions éducatives à travers des projets d'année** (plusieurs interventions avec le même groupe), de préférence avec un public volontaire et impliqué dans la réalisation d'une action.
- **Sensibiliser par des interventions ponctuelles pour donner à des publics divers des clés de compréhension des mécanismes qui engendrent des inégalités**, notamment le fonctionnement du commerce mondial libéral, pour accompagner les publics à transformer la société et l'économie vers un monde juste, solidaire et durable.
- **Faire émerger tout type d'alternative visant à une transition du modèle économique actuel dominant**, vers une économie qui replace l'Humain et l'environnement au cœur des préoccupations. Le commerce équitable est l'une de ces alternatives.

¹ Voir www.artisansdumonde.org → qui sommes nous → notre charte

² Voir www.educasol.org

³ Voir www.cnajep.asso.fr → Charte du CNAJEP – décembre 2005

⁴ Voir www.education.gouv.fr → Le système éducatif → De la maternelle au bac → L'éducation au développement durable

⁵ Voir le manifeste de l'ESPER : <http://lesper.fr/wp-content/uploads/2012/03/Manifeste-RV1.pdf>

⁶ Voir www.educasol.org → Textes de référence → Code de conduite européen sur les messages et les images véhiculés